

ENGAGEMENT N° 1

Référence : E-1 (GM), Notes sténographiques du 5 novembre 2012, volume 1, page 205

Demande : « Définir comment, à partir d'une régression globale, on passe à un facteur mensuel (demandé par la Régie). »

Réponse :

Le tableau suivant détaille la méthode d'évaluation de la journée de pointe, conformément à la décision D-2009 156 relative à la Cause tarifaire 2010 (R-3690-2009).

(Évaluation en 10³m³)

Formule de régression sur l'hiver - consommation clientèle D1 & DM - année 2010-2011

		Avant ajustement					
		Paramètres de base				Paramètres climatiques	
1	Constante	3 365	nov	0	DJ t	303	
2	Jour férié	-995	déc	-3	DJ t-1	95	
3	Dim	662	jan	401	DJ x V	2	
4	Lun	1 801	fév	307			
5	Mar	1 725	mars	55			
6	Mer	1 726					
7	Jeu	1 640					
8	Ven	934					
9	Sam	0					
10	Facteur d'ajustement D1 - Cause 2013	0,9602					
Détermination de la base pour la journée de pointe		nov	déc	jan	fév	mars	
11	Base constante	3 365	3 365	3 365	3 365	3 365	
12	Journée maximale = lundi	1 801	1 801	1 801	1 801	1 801	
13	Base du mois	0	-3	401	307	55	
14	Facteur base de chaque mois	5 166	5 163	5 567	5 472	5 220	
15	Ajustement	0,9602	0,9602	0,9602	0,9602	0,9602	
16	Facteur base D1 après ajustement	4 960	4 957	5 346	5 255	5 013	
17	Base D3/D4	5 342	6 258	6 689	6 820	6 487	
18	Base totale après ajustement	10 302	11 215	12 035	12 075	11 500	
19	Détermination de la portion climatique pour la journée de pointe						
		nov	déc	jan	fév	mars	
	Paramètres régression après ajust.						
	Évaluation journée de pointe						
20	DJ	291	36,85	10 731	10 731	10 731	
21	DJ-1	91	39,5	3 609	3 609	3 609	
22	DJxDV	2	1272,35	2 662	2 662	2 662	
23	Total climatique			17 002	17 002	17 002	
24	Demande en journée de pointe par mois	27 304	28 217	29 037	29 077	28 502	
25	Demande en journée de pointe hiver 2012-2013 = maximum				29 077		

ENGAGEMENT N° 2

Référence : E-2 (GM), Notes sténographiques du 5 novembre 2012, volume 1, page 211

Demande : « *Quelles sont les variations attribuables au Tarif D1 et aux Tarifs D3, D4 « variations entre 2012 et 2013 » de l'approvisionnement requis pour répondre à l'hiver extrême (demandé par la Régie). »*

Réponse :

Le tableau suivant détaille les variations individuelles sur les besoins de l'hiver extrême du changement de la demande entre 2012 et 2013 pour les tarifs D₁, D₃-D₄ et D₅.

En 2013, des changements dans la base d'évaluation des besoins de l'hiver extrême ont été intégrés, l'impact sur les besoins de l'hiver extrême 2012 a initialement été évalué (ligne 2).

Scénario	Besoins hiver extrême (10 ³ m ³ /jour)	Variation (10 ³ m ³ /jour)
1 2012	27 757	
2 Base 2013 demande 2012	27 659	versus l.1 -98
3 Base 2013 Demande D1 de 2013 Autres 2012	28 182	versus l.2 523
4 Base 2013 Demande D3-D4 de 2013 Autres 2012	28 982	versus l.2 1 322
5 Base 2013 Demande D5 de 2013 Autres 2012	27 593	versus l.2 -66
6 Somme des impacts individuels		1 681
7 Base 2013 demande 2013	29 441	versus l.1 1 683

La somme des impacts individuels est similaire à la variation entre les besoins de l'hiver extrême 2012 et 2013, la différence résultant de l'effet combiné de ces éléments.